

6/1/2011



ASILE

Le foyer pour requérants de Nyon au bord de l'explosion

La bagarre éclatée dans le centre sur La Côte accuse la «dureté» des conditions d'accueil

3 minutes de lecture

Marco Danesi

Publié jeudi 6 janvier 2011 à 21:05.

«C'est une bombe à retardement», se désole Magali Borgeaud à la tête des bénévoles qui entourent les requérants hébergés dans un abri de la protection civile de Nyon depuis février 2009. Le diacre décrit ainsi le centre où une bagarre impliquant 60 personnes a éclaté mardi dernier. Un Algérien a été hospitalisé, victime de coups de couteau et un Nigérian arrêté. Il a fallu une quinzaine de patrouilles pour ramener le calme. L'affrontement reste «exceptionnel», nuance cependant Pierre Imhof, directeur de l'EVAM, établissement qui encadre le sort de 4500 demandeurs d'asile dans le canton de Vaud.

Quoique «rares», ces altercations qui dégénèrent à l'arme blanche frappent les esprits. Le centre de formation d'Ecublens, les foyers de Leysin et de Sainte-Croix en 2009 ont été le théâtre de

violences. Tout comme l'année dernière le site de Bernex et le centre de détention administrative de Frambois dans le canton de Genève.

Pour comprendre, Magali Borgeaud évoque la promiscuité. Des dizaines de nationalités se bousculent dans un espace confiné. Le diacre parle du bruit, des odeurs. Cent jeunes hommes célibataires destinés à être expulsés de Suisse s'empilent dans le sous-sol. Ce sont en majorité des «cas Dublin». La convention permet à la Suisse de renvoyer les requérants dans le pays européen où ils ont déjà déposé une demande d'asile. Quelques centaines de candidats au refoulement ont déjà transité par Nyon, surtout des Nigériens. Ils y passent entre deux et six mois. Au terme de cette période, soit ils sont renvoyés (près de 180 en 2010 en terre vaudoise), soit déplacés vers une autre adresse si la procédure s'éternise, ce qui est courant.

L'absence d'espoir d'obtenir un permis de séjour exacerbe la lutte pour la survie, note Magali Borgeaud. Le moindre différend peut allumer une dispute. Mardi c'était un vol d'argent. Le climat est tendu, à l'image d'autres foyers similaire. Comme celui de Vennes à Lausanne, indique Pierre Imhof.

Insécurité et «nuisances»

Les cours de langue, l'accès à Internet, un vestiaire proposés dans des locaux voisins de l'abri compensent à peine la «dureté» de l'aide d'urgence (bons, tickets de bus), complétée par 190 francs par mois dont bénéficient les «cas Dublin». Interdits de travail, le désœuvrement menace. La tentation du trafic de drogues grandit, résume Magali Borgeaud. Les abords des centres, à Nyon aussi, finissent par en souffrir, avec les riverains qui se plaignent de l'insécurité.

L'afflux abondant de migrants depuis 2008 a contraint l'EVAM à aménager d'urgence l'abri, de concert avec la commune de Nyon. L'établissement cherche depuis longtemps des logements sur La Côte afin de parer au manque de places. Mais les communes, malgré une législation qui sollicite leur collaboration, rechignent à assumer des tâches complexes, voire à risque.

A Nyon, la construction d'une trentaine d'appartements promis aux familles devait sortir tout le monde de l'embarras. Ils auraient pris le relais de l'abri qui allait fermer à la fin de janvier 2011. C'était sans compter avec des recours qui bloquent le chantier. Sans parler de l'opposition ferme de l'UDC, qui ne veut pas de requérants en ville et des «nuisances qu'ils provoquent». «Il vaudrait mieux bâtir des logements à loyer modéré pour les Nyonnais», s'insurge André Francis Cattin, président de la section.

En attendant de démêler la situation, la surveillance du foyer sera renforcée, ainsi que le dialogue avec les requérants, a annoncé Pierre Imhof.

PUBLICITÉ

Articles de la rubrique